**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 40 (1969)

**Heft:** 4

**Rubrik:** Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 1968, à Tramelan

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 1968, à Tramelan

**Présidence :** M. René Steiner, Delémont.
**Procès-verbal :** M. H.-L. Favre, Reconvilier.
**Présents :** 120 membres et invités.

## 1. Ouverture

Il est 10 h. 20 lorsque M. W. Jeanneret, maire de Tramelan, salue les membres de l'ADIJ réunis dans la grande cité horlogère.

Après avoir adressé des souhaits de bienvenue au nom des autorités et de la population, M. Jeanneret souligne l'importance d'associations telles que l'ADIJ pour la défense de nos institutions et le développement harmonieux de notre économie. L'orateur exprime le vœu que l'ADIJ continue à accorder à Tramelan son appui efficace, puis il insiste sur l'intensification de la formation professionnelle, l'éducation permanente des adultes, la création du Centre de la culture.

M. Steiner, président central de l'ADIJ, remercie M. Jeanneret de ses aimables paroles ainsi que les autorités et la commune de Tramelan de leur cordial accueil et il ouvre l'assemblée en ces termes :

*Messieurs les Conseillers d'Etat,*
*Monsieur le Conseiller aux Etats,*
*Messieurs les Préfets,*
*Messieurs les invités,*
*Mesdames et Messieurs,*

*A vous tous qui avez répondu à notre invitation ou à notre convocation, j'adresse à mon tour une bienvenue très cordiale.*

*Nous sommes heureux de vous voir si nombreux à notre traditionnelle assemblée annuelle. D'autres sociétés ont choisi le 5 mai pour tenir leurs assises, ce qui nous a valu un nombre impressionnant d'excuses.*

*Au nom des membres de l'ADIJ, j'adresse un salut tout particulier à nos invités, dont la plupart sont d'ailleurs affiliés à l'association sous une forme ou une autre.*

*Nous avons parmi nous :*

*MM. Huber et Kohler, conseillers d'Etat, Péquignot, conseiller aux Etats et président du Grand Conseil, Béguelin, juge d'appel, Rollier, procureur général du canton, Trœhler, procureur du Jura, Haegeli, Favre, Gobat, Morand, députés, Siegrist, agent consulaire, Wilhelm, Parrat, Macquat, Sunier et Jobé, préfets, Jeanneret, maire de Tramelan, Bühler, conseiller communal, Tissot, recteur du gymnase de La Chaux-de-Fonds, Schaller, délégué de la Compagnie de chemin de fer EBT, Perret, représentant le BLS, Winkelmann, directeur de l'Office suisse d'économie forestière, Schoch, président de la Chambre de commerce Jura-Bienne, Gorgé, président, et Moine, directeur de Pro Jura, Beuchat, président de*

*l'Emulation, Zimmermann, représentant l'ACS, Simon, délégué de l'Institut jurassien, Oettinger, Mœckli et Krähenbühl, membres d'honneur de l'ADIJ.*

*Avant de poursuivre, je tiens à remplir un devoir envers les membres de l'ADIJ qui nous ont quittés pour toujours au cours de l'exercice.*

*Ce sont :*

*M. I. Migy-Fattet, Saint-Ursanne, M. Max Freitag, Bienne, M. Pierre-André Dreyfuss, Küsnacht, Mme veuve Marcel Marchand, Porrentruy, M. Roger Mœri, Saint-Imier, M. Georges Boinay, Porrentruy, et M. Henri Farron, Delémont, membre d'honneur de l'ADIJ, dont il a été le fidèle et parfait caissier de 1935 jusqu'au jour de son décès, le 22 septembre de l'an dernier. Nous avons rendu hommage à Henri Farron dans le bulletin d'octobre 1967. Il a bien mérité de l'ADIJ et son souvenir restera longtemps encore vivant dans l'esprit et dans le cœur des membres de notre association et tout particulièrement chez ceux qui furent ses plus proches collaborateurs.*

*Pour honorer la mémoire de tous ces disparus, je vous prie de vous lever un instant et de leur adresser, dans le recueillement, un dernier témoignage de reconnaissance et d'amitié.*

*C'est la deuxième fois que l'ADIJ tient son assemblée générale à Tramelan. La première fois c'était en 1946, très exactement le 27 avril, à Tramelan-Dessus, car il y avait encore deux Tramelans à cette époque. Tramelan, avec près de 6000 habitants, occupe une place spéciale parmi les localités du Jura bernois. Loin des grands axes de communication, située à une altitude qui exclut toute possibilité de richesse agricole, cette localité jouit d'une prospérité exceptionnelle grâce aux qualités innées de sa population, qui a toujours aimé le travail bien fait, qui a le goût de l'invention, le sens de la mécanique, le désir de se perfectionner et la hantise de se laisser dépasser. Les produits de ses fabriques sont connus et appréciés dans le monde entier. Ne m'en veuillez pas si, avant d'aborder les problèmes qui nous intéressent en premier chef, je rappelle quelques généralités dont nous devons être conscients chaque jour.*

*Grâce aux progrès sensationnels des communications et des télécommunications, le monde est devenu petit. Plus personne ne peut vivre aujourd'hui sans apprendre avec une immédiateté surprenante ce qui se passe dans le reste du monde. Et ce monde est en plein bouleversement. Il passe par une crise de transformation comme il n'en a jamais connu. On a parfois l'impression qu'il a perdu la boussole et qu'il cherche un équilibre nouveau que les progrès trop rapides de la science et de la technique lui ont fait perdre. C'est sur le plan humain que le désordre paraît le plus prononcé. Car si, matériellement, techniquement, les populations qui peuplent cette terre sont proches les unes des autres, elles ne le sont pas sur le plan moral, religieux, linguistique, politique, social. Sur ce plan-là, les distances sont restées grandes et les oppositions explosives. Et pourtant, le monde entier poursuit un seul et même but : l'abondance. C'est vrai pour les pays occidentaux, c'est vrai encore pour les pays communistes et les pays sous-développés, qui ont le chemin le plus long à parcourir pour arriver au but. On peut se demander si les conflits d'ordre politique et social ne sont pas dépassés et si une collaboration de tous ne faciliterait pas l'approche de ce même but : l'abondance.*

*Les Eglises, qui ont conscience d'une perte d'autorité, cherchent, par les moyens les plus divers, à retrouver le contact entre elles d'abord et avec leurs fidèles ensuite. Les jeunes, qui échappent de plus en plus à l'autorité des parents et qui semblent vouloir rejeter toute autorité, donnent libre cours à leur besoin de s'affirmer et de se faire entendre et tous les moyens leur sont bons.*

*Les aînés se sentent dépassés par les connaissances et les techniques nouvelles. Ils s'efforcent de remonter le courant de plus en plus rapide de l'évolution des techniques dans tous les domaines.*

*Chez nous, comme ailleurs, dans de grandes régions du monde, l'augmentation du chiffre de la population crée des difficultés quasi insurmontables. Chez nous, nous en sommes arrivés à prendre des mesures d'urgence pour sauvegarder la pureté de l'air et la propreté de l'eau. Le canton, lui, se débat dans des difficultés financières considérables. Il doit non seulement rattraper le temps perdu en matière d'équipement : universités, écoles moyennes, écoles professionnelles, hôpitaux, bâtiments administratifs, épuration des eaux, alimentation en eau, routes, etc., il doit encore préparer l'avenir de nos populations.*

*Le Jura, lui aussi, participe à cette lutte harassante d'adaptation des structures et des équipements aux besoins nouveaux. Cette lutte est menée sur les deux plans, le plan de l'économie publique et celui de l'économie privée. Le besoin de mettre de l'ordre dans les transformations qui se font et dans celles qui se préparent est urgent. La vie des générations qui nous suivront et leur bien-être en dépendent.*

*C'est pourquoi l'ADIJ a décidé de porter son effort principal sur les problèmes d'aménagement du territoire. Il s'agit d'inventorier d'abord ce qui devra être conservé : sites, paysages, flore et faune, monuments historiques, constructions typiques, etc.*

*Nous avons salué avec une grande satisfaction la mise sous protection de la vallée du Doubs par une ordonnance du Conseil-exécutif du 12 septembre 1967. L'ADIJ était représentée à Pro Doubs, qui avait demandé cette mise sous protection. Le Doubs et ses rives, pour autant qu'elles se trouvent sur territoire bernois, sont maintenant déclarés réserve naturelle.*

*L'aménagement des voies de communication et l'élimination des obstacles que leur impose la configuration du sol, le développement harmonieux de nos cités et villages, la sauvegarde des terres cultivables, l'expansion industrielle, tout cela, c'est de l'aménagement. Pour éviter les erreurs dont pâtiraient les générations futures, il est indispensable d'agir sur la base d'études approfondies. Nous les provoquons et y participons dans la mesure de nos moyens.*

*Le canton se trouve, bien à regret, dans une impasse financière. Au moment où il devrait pouvoir disposer de capitaux considérables pour mettre en chantier des travaux d'équipement urgents, sa situation financière se détériore. Il ne pourra la ranimer qu'en favorisant au maximum l'expansion industrielle. Plutôt que de rechercher l'implantation de nouvelles industries, ce qui me paraît illusoire, il faudrait faciliter l'expansion, la modernisation, la structuration des entreprises existantes. Celles-ci doivent produire plus, mieux, à meilleur compte pour conserver leur marché mondial et l'étendre encore.*

*Et puisque nous sommes à Tramelan, dans un village industriel caractéristique, rendons une fois hommage à la masse des hommes et des femmes qui font leur devoir avec conscience et ferveur, qui accomplissent leur tâche quotidienne, sans manifester, sans protester, sans se plaindre, et sur lesquels reposent finalement le bien-être et la prospérité du pays. La presse a rarement l'occasion de parler d'eux.*

*Sur ces mots, je déclare ouverte l'assemblée générale de l'ADIJ 1968.*

## 2. Procès-verbal

La discussion est ouverte sur le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 1967, à Saignelégier, dont le texte a paru dans le bulletin N° 4, d'avril 1968. La discussion n'étant pas utilisée, le procès-verbal est accepté.

## 3. Rapport d'activité 1967

Ce rapport, présenté à l'assemblée par le comité, a été publié dans le bulletin d'avril 1968 (pages 93 à 118), Ses différents chapitres sont traités successivement par le président qui apporte quelques compléments sur l'activité du comité et des commissions.

Soumis à l'approbation de l'assemblée, le rapport d'activité 1967 est accepté sans remarque.

## 4. Comptes 1967

Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, M. Farron, décédé, M. Domont, nouveau caissier central, remercie l'ADIJ de la confiance qu'elle lui a témoignée et l'assure de son dévouement.

M. Domont présente ensuite les comptes 1967. M. W. Wüst, président de la Commission de vérification, donne connaissance du rapport de vérification, recommandant à l'assemblée de les approuver. L'assemblée prend cette décision à l'unanimité et en donne décharge au comité et au caissier avec ses remerciements.

## 5. Budget et cotisations 1968

L'assemblée accepte les propositions du comité établies sur un taux de cotisations inchangé. Le budget 1968 est ainsi accepté.

## 6. Election du comité et du président

Le mandat des membres du comité étant échu cette année, il s'agit, conformément aux statuts de l'association, de procéder à de nouvelles élections valables pour une période de trois ans, de 1968 à 1971.

L'assemblée élit, tout d'abord, par acclamations, M. René Domont, maire de Courtedoux, en qualité de caissier général. Elle accepte, ensuite, deux démissions, celles de MM. A. Salomoni, de Moutier, et A. Segginger, de Laufon, qui sont remerciés pour les services rendus. En remplacement et sur propositions des milieux intéressés, l'assemblée nomme membres du comité : MM. Rémy Berdat, conseiller municipal, de Moutier, et Rudolf Rem, secrétaire municipal, de Laufon. Les autres membres du comité sont réélus à l'unanimité.

C'est par acclamations qu'est ensuite réélu le président central, M. René Steiner, présenté par M. W. Sunier, vice-président.

## 7. Nomination d'un membre d'honneur

M. Alphonse Segginger, démissionnaire après trente-cinq ans de service au comité de l'ADIJ, en qualité de représentant de la Municipalité de Laufon, est nommé membre d'honneur sur la proposition du comité.

M. Steiner donne lecture du texte du diplôme qui lui sera remis prochainement, car M. Segginger n'a pas pu assister à l'assemblée. Il est fait état du rôle que l'intéressé a joué dans l'établissement de bonnes relations avec le Laufonnais.

## 8. Nomination d'un vérificateur des comptes

La commune de La Neuveville, arrivée au terme de son mandat de deux ans, sera remplacée par la commune de Tramelan.

La Commission de vérification est donc constituée comme suit :
M. Waldémar Wüst, président,
Commune de Saignelégier (ancienne),
Commune de Tramelan (nouvelle).

## 9. Programme d'activité

M. Steiner présente le programme suivant, au nom du comité :

**Economie en général**

1. Prendre les initiatives qui s'imposent pour favoriser le développement économique des districts jurassiens et soutenir les initiatives parties d'autres milieux tendant au même but.
2. Prendre les mesures nécessaires pour la protection de la nature et la sauvegarde du patrimoine jurassien.
3. Etre à disposition des communes pour les aider à résoudre leurs problèmes économiques et financiers.
4. Favoriser la coopération intercommunale.
5. Soutenir les efforts de l'agriculture en vue d'une rationalisation des exploitations agricoles.
6. Soutenir les efforts de l'industrie en vue de son adaptation aux conditions modernes de la production.
7. Collaborer aux travaux de la Commission suisse pour le port de Bourogne.

**Aménagement du territoire**

8. Trouver une solution satisfaisante aux relations entre notre Commission pour l'aménagement du territoire d'une part, l'Office cantonal du plan d'aménagement et le Groupe d'aménagement cantonal d'autre part.
9. Obtenir l'ouverture dans le Jura d'une succursale de langue française du Bureau technique d'aménagement cantonal.
10. Stimuler la création de syndicats de communes pour l'aménagement régional.

# BOILLAT SA

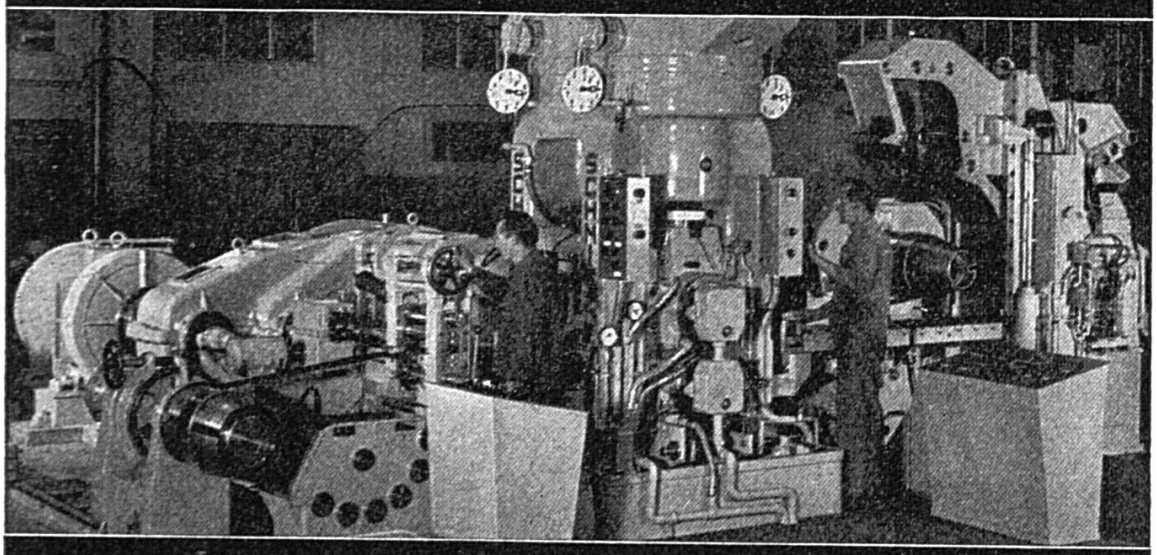

laminoirs et tréfileries

maison fondée en 1855

spécialistes du laiton et alliages de cuivre

barres fils profilés rubans bandes

téléphone (032) 91 31 31 télégr. Boillat

Boillat SA Reconvilier Suisse
télex 3 41 28

LOSINGER

Travaux de route

Revêtements bitumineux
et traitements superficiels
à l'émulsion de bitume

Enrobés denses

TAPISABLE pour reprofilage
d'anciennes routes

Pavages

Béton armé

LOSINGER + CO. S.A.

Entreprise de travaux publics

2800 DELÉMONT Téléphone (066) 2 12 43

1438

11. Conseiller les communes dans leurs problèmes d'urbanisme et d'aménagement du territoire.
12. Etablir un inventaire de sites protégés et de ceux qui devraient l'être.
13. Collaborer aux études entreprises par le canton pour la destruction des ordures ménagères par les communes.
14. Collaborer aux travaux de la Confédération pour le recensement de fermes dignes d'être conservées dans leur état actuel.

**Voies de communication**

15. Obtenir l'équipement de la ligne Bâle-Bienne en liaison avec la reprise du BLS par la Confédération.
16. Intervenir pour obtenir de meilleures relations ferroviaires pour le Jura.
17. Travailler en faveur d'un aménagement rationnel du réseau routier jurassien en collaboration étroite avec la Commission routière jurassienne.
18. Soutenir le projet d'aménagement d'une route nationale Boncourt-Oensingen.

**Divers**

19. Collaborer aux travaux d'organisation de la Quinzaine jurassienne à Berne en 1969.
20. Collaborer à la réalisation de la Maison jurassienne de la culture.
21. Poursuivre les travaux d'établissement d'une bibliographie jurassienne de caractère essentiellement économique.
22. Poursuivre la publication du « Mémento » des autorités à l'usage des élèves du degré supérieur de nos écoles publiques.

L'exposé de ce programme donne lieu à une intervention de M. H. Liechti, de Porrentruy, qui exprime son désaccord au sujet du projet d'aménagement d'une route nationale Boncourt-Oensingen. L'interpellateur trouve que l'étude est purement technique et qu'elle ne tient nullement compte des problèmes économiques du Jura. Une route nationale ne peut être créée que dans le cadre de l'aménagement général du territoire. M. Liechti propose à l'assemblée de charger la Commission Faivre de présenter un rapport sur ce sujet et de lui accorder les crédits nécessaires. La proposition est retenue et le texte (chiffre 18) est modifié : « étudier » remplacera « soutenir ».

M. Huber, conseiller d'Etat, intervient dans la discussion pour relever que l'aménagement du tronçon routier Bienne - Sonceboz est une chose acquise. Personnellement, il ne s'oppose pas à une nouvelle étude du problème de la Transjurane.

Devant l'importance de ce problème, M. Steiner retient la proposition de confier son étude à la Commission d'aménagement de l'ADIJ et décide de soumettre le tracé de cette voie routière importante à une prochaine assemblée de l'ADIJ.

Le programme d'activité est ensuite adopté sans opposition.

## 10. Divers et imprévu

Des félicitations sont adressées à M. J.-P. Farron, nouveau conservateur des forêts.

La parole n'étant pas demandée, la partie officielle est levée à 11 h. 30.

A l'issue de la séance administrative, l'assemblée suit avec intérêt deux exposés :

M. H. Huber, conseiller d'Etat, Berne, parle de l'épuration des eaux et son application dans le Jura, M. A. Tissot, directeur, La Chaux-de-Fonds, présente les vieilles fermes des Franches-Montagnes et du Haut-Erguel.

Pour l'ADIJ :

le président : R. STEINER — le secrétaire, H.-L. FAVRE

# II. Rapport d'activité 1968

## 1. Introduction

En guise d'introduction, nous donnons un bref aperçu de la situation économique en général [1].

Quelle fut, en 1968, l'évolution générale de notre économie nationale ? Si l'on veut avoir une connaissance précise de notre économie, il est indispensable d'analyser chacun de ses secteurs particuliers ; nous nous contenterons de brosser un tableau général.

Nous constaterons en premier lieu que l'économie jurassienne n'est pas dissociable de celle de l'ensemble du pays ; en premier lieu parce que nous ne disposons pas de données statistiques particulières et ensuite parce que l'allure générale de l'évolution économique est parallèle dans ses grandes lignes à celle de l'ensemble du pays ; ainsi, la tendance aux concentrations d'entreprises s'est également manifestée dans le Jura. Ajoutons que 1968 vit sortir de presse deux études fort intéressantes pour la connaissance des structures économiques du Jura. C'est en premier lieu l'intéressant rapport de Paul Stocker et Paul Risch sur la « Situation du revenu et structure économique du canton de Berne » ; puis, faisant une moindre part à l'aspect économique, le rapport de la Commission des 24.

La conjoncture suisse en 1968 peut être définie ainsi : **Augmentation de la progression du produit national brut, accroissement des exportations, ralentissement de la hausse des prix.**

**Produit national brut et balance des revenus :** dès fin 1967, la reprise de l'économie de quelques grands pays industriels (Allemagne et USA) s'étendit à notre pays ; il en résulte une progression du produit national brut estimé à 3,6 % pour 1968 (1967 : 1,9 %). La reprise est due, bien sûr, à l'augmentation considérable des exportations, estimée à 14 %. Il en résulte une forte diminution du déficit de notre balance commerciale. Grâce encore à l'accroissement du revenu des capitaux, la balance des revenus sera excédentaire d'un montant estimé à environ 2 milliards de francs (1967 : 1 milliard). La progression de nos exportations a été sensible dans presque tous les grands secteurs ; l'in-

[1] Cet aperçu a été rédigé par M. Roger Schindelholz, de Delémont.

dustrie des métaux et des machines a vu ses exportations s'accroître de 11,4 %, la chimie de 15,4 % et l'alimentation de 16,3 %. Nos exportations vers le Marché commun représentent 36,8 % et celles vers l'AELE 20,9 %. On constate une forte progression de nos ventes vers la CEE (15,3 %) ; nos exportations à nos partenaires de l'AELE n'ont progressé que de 10,5 %, contre 14,6 % en 1967. Ainsi, le déplacement de nos échanges de la CEE vers l'AELE constaté en 1967 ne s'est pas confirmé l'année dernière [2].

**La production industrielle** est également en progression ; l'indice de cette production, qui atteint le niveau de 170 (1958 = 100), a progressé de plus de 6 %, ce qui représente une forte accélération. Cet accroissement s'est constaté en particulier dans l'industrie chimique et l'industrie des métaux et des machines.

**Les prix :** 1968 fut une année exceptionnelle également quant au niveau des prix, puisque l'indice des prix à la consommation a manifesté une hausse peu importante en comparaison des autres années. Le facteur le plus important du renchérissement s'est trouvé dans le loyer et les transports publics ; ce sont donc les services et non point les marchandises qui ont renchéri dans la plus forte mesure. Il faut cependant s'attendre à un renchérissement plus fort en 1969, par le jeu cumulé de la haute conjoncture, de la hausse des tarifs CFF et de l'augmentation du salaire du personnel de la Confédération.

**Le marché du travail** reste caractérisé par un manque chronique de personnel ; la haute conjoncture et la stabilisation de la main-d'œuvre étrangère en sont les causes principales. La thèse du professeur François Schaller, tentant de démontrer que la Suisse est un pays sous-peuplé, est illustrée par ce phénomène.

**Agriculture :** selon le 193e rapport de la Commission de recherches économiques, le rendement brut de la production agricole serait de 1,4 % inférieur à celui de l'année précédente. La baisse a été si sensible pour les céréales, par suite des conditions atmosphériques, que le gain supplémentaire de la production animale ne la compense pas. La situation sur le marché du beurre est à nouveau normale.

Malgré les événements monétaires, politiques et sociaux qui ont ébranlé nos partenaires, **le tourisme** a connu une année favorable, en particulier dans la première moitié de l'année.

Terminons ce bref rapport, en évoquant, à la suite de la Commission de recherches économiques, la situation sur le marché monétaire [3] :

« Au début de l'année, le **marché de l'argent** était liquide. Les avoirs de l'économie auprès de la Banque Nationale atteignaient, avec 4,2 milliards de francs, un niveau extrêmement élevé. Les banques ont été ainsi amenées à replacer une partie de leur encaisse sur les marchés étrangers, ce qui, de pair avec les besoins commerciaux en devises, a placé la Banque Nationale dans l'obligation de céder au marché des montants élevés de dollars. Les fonds en provenance de l'étranger, qui affluèrent au printemps par suite des perturbations sur les marchés internationaux des devises, n'ont pas renforcé de manière générale, la

[2] Chiffres extraits de « L'économie suisse 1968 » (UBS) et valables pour les neuf premiers mois de l'année.

[3] 193e rapport. Supplément de la « Vie économique » de décembre 1968.

liquidité du marché de l'argent. Comme la situation monétaire internationale connaissait à nouveau une accalmie passagère, les banques ont procédé à des placements productifs d'intérêts non seulement avec les nouveaux capitaux étrangers mais encore avec des fonds refluant du marché intérieur, dans la mesure où ceux-ci n'étaient pas nécessaires au financement de crédits... En raison de l'évolution du marché monétaire, les taux d'intérêt à court terme ont été très bas en début d'année et se sont ensuite raffermis. De 1/2 %, le taux de l'argent au jour le jour s'est élevé tout en oscillant autour de la tendance jusqu'à 4 % au milieu octobre pour retomber à 2 % au début novembre. Le taux des dépôts à trois mois auprès des grandes banques a passé de 2 3/4 % à fin janvier à 4 1/4 % au milieu de novembre. Sur le marché financier, le loyer de l'argent a extrêmement peu varié. Le rendement moyen des obligations de la Confédération a généralement oscillé entre 4,35 à 4,37 %. Les bons de caisses dans les banques cantonales et les carnets d'épargne ont rapporté respectivement 4,85 % et 3,60 % tout au long de l'année, tandis que le taux de nouvelles hypothèques en premier rang pour la construction en général s'est élevé de 4,84 à 4,88 %. »

Enfin, on estime que le revenu national par tête d'habitant a augmenté de plus de 2 %, contre 0,7 % en 1967, ce qui fait faire un grand bond au standard de vie.

## 2. Organes de l'association

### 2.1. Membres d'honneur

Georges Mœckli, ancien conseiller d'Etat, Delémont.
Henri Mouttet, Dr en droit, ancien conseiller d'Etat, Berne.
Arthur Oettinger, ancien secrétaire du Syndicat d'initiative, Bâle.
Albert Comment, Dr en droit, ancien juge fédéral, Lausanne.
Virgile Moine, Dr phil., ancien conseiller d'Etat, Berne.
Henri Weibel, instituteur, Saint-Imier.
René Steiner, président central de l'ADIJ, Delémont.
René Baumgartner, Dr ès sciences, professeur, Delémont.
Charles Krähenbühl, Dr en médecine, Saint-Imier.
A. Segginger, ancien secrétaire communal, Laufon.

### 2.2. Comité

R. Steiner, ancien directeur du Collège, Delémont, président.
W. Sunier, préfet, Courtelary, 1er vice-président.
H.-L. Favre, directeur de l'Ecole secondaire, Reconvilier, 2e vice-président.
R. Domont, maire, Courtedoux, caissier.
H. Boillat, maître secondaire, Reconvilier, secrétaire.
P. Andrey, maire, La Neuveville.
R. Berdat, conseiller municipal, Moutier.
M. Beuret, Le Bémont.
H. Bühler, conseiller municipal, Tramelan.
E. Delaplace, maire et député, Saint-Imier.

A. Gobat, député, Tavannes.
J.-R. Graf, conseiller municipal et député, Bienne.
M. Haegeli, député, Tramelan.
M. Hänni, installateur électricien, Delémont.
H. Huber, conseiller d'Etat, Liebefeld.
S. Kohler, conseiller d'Etat, Courgenay.
G. Mœckli, ancien conseiller d'Etat, Delémont.
V. Moine, ancien conseiller d'Etat, Liebefeld.
F. Montavon, avocat, Belprahon.
A. Oettinger, ancien secrétaire du Syndicat d'initiative, Bâle.
R. Rem, secrétaire communal, Laufon.
G. Riat, conseiller municipal, Delémont.
F. Savoye, directeur, Saint-Imier.
E. Stettler, directeur, Granges.
R. Voisin, conseiller municipal et député, Porrentruy.
C. Zimmermann, vice-préfet, Saignelégier.
J. Schaller, professeur, Delémont.
O. Schmid, préfet, La Neuveville.

### 2.3. Comité directeur

Notre secrétaire, M. Henri-Louis Favre, élu maire de Reconvilier au printemps 1968, a demandé à être mis en congé du 1er juillet au 31 décembre 1968. Le comité a désigné un nouveau secrétaire ad intérim en la personne de M. Hubert Boillat, maître secondaire à Reconvilier. En décembre, il a nommé M. Favre 2e vice-président et M. Boillat secrétaire, sous réserve de sa nomination au comité par la prochaine assemblée. Le comité directeur est ainsi composé de cinq membres, ce qui est conforme aux statuts.

### 2.4. Commissions

Commission pour la protection de la nature : J.-C. Bouvier, Dr ès sciences, professeur, Courgenay.
Commission pour la sauvegarde du patrimoine jurassien : J. Christe, instituteur, Courrendlin.
Commission du tourisme pédestre : O. Stalder, directeur, La Neuveville (commission mixte avec Pro Jura).
Commission sociale : W. Sunier, préfet, Courtelary.
Commission des affaires communales : G. Morand, député, Belprahon.
Commission scientifique : H. Liechti, Dr ès sciences, inspecteur des écoles secondaires, Porrentruy.
Commission agricole : E. Lœffel, ingénieur agronome, La Neuveville.
Commission forestière : W. Schild, anc. conservateur des forêts, Bellmund (démissionnaire dès le 21 novembre 1968).
Commission routière jurassienne : Ch.-A. Tièche, ingénieur, Reconvilier (commission mixte avec Pro Jura, ACS, TCS).
Commission des horaires : R. Steiner, ancien directeur du Collège, Delémont.
Commission pour la formation professionnelle : R. Schindelholz, directeur, Delémont.
Commission pour l'aménagement du territoire : M. Faivre, architecte, Porrentruy.

### 2.5. Effectif des membres

Il se présente comme suit au 31 décembre 1968 (les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année précédente) :

| | | |
|---|---|---|
| 10 | (9) | membres d'honneur ; |
| 122 | (122) | communes municipales et bourgeoises ; |
| 74 | (73) | sociétés ayant un caractère d'utilité publique ou économique ; |
| 157 | (133) | entreprises industrielles et commerciales ; |
| 603 | (574) | membres individuels ; |
| 656 | (620) | adhérents par abonnement au bulletin ; |
| 1622 | (1531) | au total. |

## 3. Administration

### 3.1. Séances

Le comité a tenu quatre séances en 1968 et le comité directeur s'est réuni vingt et une fois durant l'année.

### 3.2. Délégations

L'ADIJ s'est fait représenter : auprès des Chancelleries de la Confédération et de l'Etat, à Berne (3 janvier), à l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique, à Delémont (20 janvier), à l'Uferschutzverband, à Interlaken (3 février), à l'Office d'orientation Jura-Sud, à Saint-Imier (24 février), à l'Assemblée du Fonds de bourses jurassien et biennois, à Reconvilier (4 mars), pour la rénovation de la Collégiale de Saint-Ursanne (13 mars), auprès de la Municipalité de Bévilard (16 mars), aux Journées médico-sociales romandes, à Genève (22-23 mars), à l'Association jurassienne des samaritains, à Moutier (6 avril), auprès de la Direction du Ier arrondissement CFF Porrentruy-Bourogne (22 avril), à la Commission pour l'aménagement du territoire, à Porrentruy (24 et 30 avril), au Comité de la Kramgasse, à Berne (1er mai), à l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie, à Lausanne (9 mai), à la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen, à Orvin (18 mai), à l'Assemblée de Montenol, à Montenol (22 mai), à l'Assemblée annuelle du Château du Schlossberg, à La Neuveville (29 mai), à la Conférence Schell, à Delémont (31 mai), au Groupe cantonal d'aménagement, assemblée générale, à Thoune (7 juin), à l'Assemblée de l'Emulation, à Bienne (8 juin), au Centenaire de la Banque Cantonale de Berne, à Porrentruy (8 juin), à l'Assemblée générale de Pro Jura, à Laufon (15 juin), à l'Assemblée générale de l'OGG, à Douanne (19 juin), à la Fédération du tourisme, à Montreux (26 juin), à la Caisse suisse de voyage, à Montfaucon (28 juin), à l'Office cantonal du plan d'aménagement, à Berne (3 juillet), auprès de la S. A. Télésiège Nods-Chasseral, à Nods (5 juillet), auprès de la Commission suisse pour le port de Bourogne, à Saignelégier (10 juillet), aux Camps de travail de M. Bouvier, à Saint-Ursanne (11 juillet), au Département de l'intérieur de Bâle-Ville, à Bâle (18 juillet), au Concours hippique national, à Tramelan (26 juillet), au Marché-Concours, à Saignelégier (11 août), à la Course des Rangiers, Les Rangiers (17 août), à la Braderie de Porren-

# Les pièces matricées à chaud

**en métaux légers**
sont homogènes, résistantes et précises. Livrables brutes ou usinées en ANTICORODAL, AVIONAL et PERUNAL.

**THÉCLA**

Société Anonyme Tél.:
2882 Saint-Ursanne 066 — 5 31 55

1446

Si vous désirez **une montre de qualité** exigez qu'elle soit munie d'un **balancier** en **bronze au béryllium,** connu sous le nom de

# Glucydur

Marque déposée par
**Les Fabriques de Balanciers Réunies**

1441

**REIFLER & GUGGISBERG, ing. S. A.**

Entreprise de construction
**BIENNE**
Téléphone (032) 4 44 22
24, rue Gottstatt

R&G

Ponts et chaussées
Voies ferrées
Revêtements de routes
Bâtiments industriels

1443

truy (1er septembre), à la 125e assemblée de la Société forestière suisse, Etang de la Gruère (7 septembre), au Jubilé de l'Association suisse du Plan d'aménagement national, à Bienne (12 septembre), au Groupe des cinéastes indépendants, à Tramelan (23 septembre), à l'Association suisse contre la tuberculose, à Bienne (26 septembre), à la Quinzaine culturelle, à Moutier (28 septembre), auprès de l'Office des transports, à Berne (8 octobre), auprès du Conseil de l'Université populaire jurassienne, à Tramelan (19 octobre), auprès des Forces Motrices Bernoises, à Berne (25 octobre), auprès de l'Office d'orientation professionnelle, à Moutier (28 octobre), auprès de la Commission du tourisme pédestre, à Moutier (6 novembre), auprès de M. le conseiller aux Etats Jauslin, à Bâle (7 novembre), auprès de l'Institut jurassien, à Saint-Imier (9 novembre), auprès de la commune de Saint-Ursanne, à Saint-Ursanne (15 novembre), auprès de la Bernische Erdöl AG., à Berne (10 décembre), à la Bibliothèque nationale, à Berne (10 décembre).

### 3.3. **Relations avec d'autres groupements**

L'ADIJ est affiliée aux organisations suivantes :

Conférence cantonale des horaires.
Fédération des sociétés du Pied-du-Jura.
Loterie cantonale « Seva ».
Association bernoise du tourisme pédestre.
Ligue suisse pour la protection de la nature.
Association cantonale bernoise pour la protection de la nature.
Ligue suisse pour la protection des sites (Heimatschutz).
Société cantonale d'économie et d'utilité publique.
Comité pour l'entretien du Château du Schlossberg.
Association pour le plan d'aménagement national.
Chambre de commerce française en Suisse.
Chambre de commerce suisse en France.
Bernische Erdöl AG.
Comité suisse pour le port de Bourogne.
Pro Doubs.
Fédération suisse du tourisme.
Association romande pour la protection des eaux (ARPEA).

L'ADIJ est en relations amicales, régulières ou occasionnelles, avec les sociétés ou organisations suivantes :

Société jurassienne d'Emulation.
Société jurassienne de développement Pro Jura (avec représentation réciproque au comité).
Université populaire jurassienne.
Syndicat d'initiative de Bâle.
Heimatschutz bernois.
Chambre de commerce Jura-Bienne.
Chambre de commerce de Bâle.
Chambre de commerce de Belfort.
Société pour la protection des rives du lac de Bienne.
Société pour la protection des rives des lacs de Thoune et de Brienz.
Société de géographie et d'ethnologie de Bâle.

Société de développement de Saint-Ursanne.
Fondation du Vieux-Bellelay.
Conférence économique du trafic romand.
Commission cantonale pour le maintien et le développement d'entreprises industrielles et artisanales dans le canton de Berne.
Comité de restauration de la Collégiale de Saint-Ursanne.
Société suisse de spéléologie, section du Jura.
Commission de l'étang de la Gruère.
Commission cantonale d'experts pour l'examen des problèmes du tourisme.
Comité régional pour la défense des intérêts économiques de la vallée de Tavannes et environs (ADOR).
Caisse maladie « La Jurassienne », Cortébert.
Ecole jurassienne de musique, Delémont.

## 3.4. Finances

### Généralités

L'exercice 1968 boucle avec un excédent de dépenses de 10 831 fr. 25. Ce déficit trouve sa justification dans les comparaisons ci-après.

| Comptes | Charges nettes en 1967 Fr. | Charges nettes en 1968 Fr. |
|---|---|---|
| Administration | 34 685.25 | 40 447.40 |
| Bulletin | 2 647.55 | 8 785.65 |
| Subventions versées par l'ADIJ (après déduction des subventions reçues) | 2 219.60 | 12 342.50 |
| Commissions | 11 142.20 | 12 888.10 |
| Commission pour l'aménagement du territoire (après déduction des subv. reçues) | 5 679.90 | 11 404.85 |
| Amortissements | —.— | 1 571.70 |
| | 56 374.50 | 87 440.20 |

| | Produits nets en 1967 | Produits nets en 1968 |
|---|---|---|
| Cotisations des membres | 22 001.— | 22 332.10 |
| Produit des titres et dépôts | 6 075.— | 6 056.80 |
| Produits de la Seva | 81 270.— | 41 160.— |
| Immeuble de Moutier | 3 883.95 | 7 060.05 |
| | 113 229.95 | 76 608.95 |

| Bénéfice en 1967 | Fr. | Déficit en 1968 | Fr. |
|---|---|---|---|
| Produits nets | 113 229.95 | Charges nettes | 87 440.20 |
| Charges nettes | 56 374.50 | Produits nets | 76 608.95 |
| Bénéfice en 1967 | 56 855.45 | Déficit en 1968 | 10 831.25 |

Le bénéfice 1967 avait été provoqué par le versement de deux participations annuelles « Seva » au cours du même exercice comptable.
Le déficit 1968 provient surtout de l'augmentation des frais d'administration et de l'accroissement du coût du bulletin de l'ADIJ.

Ces constatations nous obligeront à réadapter le prix d'abonnement au bulletin ainsi que le tarif des cotisations, si l'on ne veut pas se trouver dans l'obligation de réduire le montant des subventions versées par l'ADIJ.

**Immeuble**

Ensuite de l'installation du chauffage central au mazout dans l'immeuble de Moutier, la valeur comptable a été portée de 97 500 à 115 000 fr.

## 4. Activité du comité

Le comité a déployé une grande activité au cours de l'exercice. Le résumé que nous en donnons ci-dessous couvre aussi bien l'activité du comité que celle du comité directeur, sur lequel repose la charge principale du travail, et celle des commissions. Les rapports particuliers de chacune de ces dernières nous dispensent de les commenter longuement sous cette rubrique.

### 4.1. Question jurassienne

La Commission confédérée de bons offices nous a convoqués récemment pour un entretien au cours duquel nous avons été invités à répondre à des questions précises. Le point de vue de l'ADIJ en ce qui concerne la question jurassienne se limite aux prises de position du comité du 20 janvier 1964 (lettre à la députation jurassienne) et du 19 octobre 1967 (lettre à la Commission des 24).

Il nous semble que nous approchons d'une proposition de solution.

### 4.2. BLS

Le Tribunal fédéral ayant rejeté le 18 février 1969 les recours interjetés par un groupe d'actionnaires minoritaires contre le jugement du Tribunal cantonal du 11 mars 1968, le premier obstacle important à un transfert de la Compagnie du BLS à la Confédération est franchi. L'étape suivante se déroulera devant les Chambres fédérales. L'ADIJ a toujours été favorable au projet de transfert puisque celui-ci raccourcira de 10 km/tarif le trajet entre le Jura-Nord et Bienne. Le comité a décidé de faire dès maintenant une démarche auprès du BLS pour obtenir la suppression de la surtaxe du tunnel Moutier-Granges sans attendre que le transfert soit réalisé. La requête est en préparation.

### 4.3. Horaire des chemins de fer

Le nouvel horaire, qui entrera en vigueur le 1er juin 1969 pour deux ans, a été l'objet de nombreuses discussions avec l'Office cantonal des chemins de fer et la Direction générale des CFF. Nos revendications essentielles ont été acceptées et le nouvel horaire est le meilleur qui ait été présenté au public voyageur depuis longtemps. Les deux ans à disposition des CFF pour le préparer ont été bien utilisés, grâce à la volonté manifeste du service de l'horaire, qui n'a pas craint de courir certains risques. Les prestations des CFF seront sérieusement augmentées malgré la stabilisation relative du trafic voyageurs et la conduite de nombreux trains déficitaires.

Les relations entre Bâle, Genève et le Valais ont été beaucoup améliorées. Celles du Jura pour Berne et l'Oberland par contre sont encore insuffisantes et nous devrons porter notre effort dans cette direction dès maintenant.

### 4.4. Routes

La route Les Malettes - Sur-la-Croix, dont l'ADIJ est copropriétaire et pour laquelle elle assume le contrôle de l'entretien, nous cause de réels soucis. Les prestations que les propriétaires et les bordiers nous versent pour payer les frais d'entretien ne sont plus suffisantes. Nous sommes à la recherche de solutions nouvelles en collaboration étroite avec l'ingénieur d'arrondissement.

Nous traitons les problèmes d'aménagement de notre réseau routier dans le cadre de la Commission routière jurassienne. Le projet d'une Transjurane entre Delle et Oensingen, pour lequel nous devions faire une enquête approfondie sur le tracé idéal à la suite des discussions de l'assemblée de Tramelan, a dépassé maintenant le cadre proprement dit de l'ADIJ. L'enquête que nous devions faire aurait coûté au bas mot 20 000 fr. Cela sortait de nos possibilités et devenait d'ailleurs inutile, puisque le projet a été accepté par le canton et soumis par le Conseil-exécutif à la Confédération. Il est traité actuellement par les Chambres fédérales grâce à la motion déposée par notre conseiller national Simon Kohler que nous remercions ici très chaleureusement de son intervention. La motion a été acceptée par le Conseil national le 12 décembre 1968. La Transjurane, telle qu'elle est projetée, créera un courant de trafic tout nouveau entre la Suisse et la France et sa réalisation est urgente. Elle servira au maximum les intérêts du Jura.

Nous attachons la plus grande importance à l'amélioration du réseau routier jurassien et saluons avec satisfaction la mise en chantier des travaux dans les gorges du Taubenloch.

Nous nous sommes occupés également de la route de La Scheulte et du projet de construction d'une nouvelle route entre Pleigne et Movelier.

### 4.5. Développement économique

Nous avons appuyé la motion de M. Georges Morand, député, demandant la création d'un Office cantonal d'expansion économique. Et nous soutiendrons de même toutes les initiatives tendant à stimuler la croissance économique du canton.

### 4.6. Quinzaine jurassienne à Berne

Nos Commissions agricole, pour la sauvegarde du patrimoine jurassien, pour l'aménagement du territoire s'étaient préparées très activement et très sérieusement pour réaliser la Quinzaine jurassienne à la Kramgasse de Berne en juin 1969. Les invitations adressées à l'économie jurassienne n'ont pas eu l'écho désiré et il a fallu renoncer au projet. Nous le regrettons sincèrement pour nous et pour le Leist de la Kramgasse qui nous offrait 200 vitrines de l'ancienne Grand-Rue de Berne pour y présenter le Jura, ses produits industriels et agricoles, ses richesses naturelles, les particularités de son patrimoine, ses projets de développement.

### 4.7. Fichier sur la nature du Jura bernois

Nous avons, sur proposition de la Commission pour la protection de la nature, décidé de mettre en chantier un ouvrage, sous forme de fiches mobiles, ayant pour but de faire connaître la nature de notre pays, sa flore, sa faune, ses monuments naturels protégés, ses réserves naturelles. Le principal artisan de cette œuvre de longue haleine est M. Jean-Claude Bouvier, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy. Il est entouré d'une équipe de collaborateurs compétents. Le financement de l'œuvre est à l'étude en liaison avec la Direction de l'instruction publique.

### 4.8. Recherches de pétrole

L'ADIJ étant membre de la Bernische Erdöl AG., est intéressée directement aux travaux de recherches d'hydrocarbures dans le canton. Les premières explorations sismiques débuteront au printemps du Pied-du-Jura vers le sud. Selon l'avis autorisé des géologues, les chances de trouver du gaz naturel ou du pétrole sont moins grandes dans les terrains plissés du Jura que sous la molasse du Plateau.

### 4. 9. Aménagement du territoire

Le comité de l'ADIJ, fidèle à ses conceptions dès le début en 1924, estime que l'aménagement du territoire est la condition première d'un développement harmonieux et systématique de nos régions. C'est pourquoi il ne craint pas de mettre ses finances au service de la nouvelle Commission d'aménagement du territoire. Mais dans ce domaine comme dans d'autres, l'ADIJ ne peut pas être l'organe de réalisation. L'aménagement du territoire est l'affaire des pouvoirs publics : communes, associations régionales de communes, canton, Confédération, qui tous ensemble en assurent le financement. Notre rôle consiste essentiellement à orienter, à stimuler, à provoquer la création d'associations de communes et à leur faciliter la tâche. Le rapport de la commission vous orientera plus en détail sur cet aspect de notre activité.

### 4.10. Immeuble de Moutier

Nous avons installé le chauffage central et le service général d'eau chaude dans notre immeuble de Moutier. Ce service fonctionne depuis le 1er octobre 1968. L'ensemble des travaux d'installation et de réfection a coûté 21 279 fr. 90.

Parallèlement nous avons installé un bureau pour les besoins de notre secrétariat, du service de la bibliographie et des archives dans la moitié ouest de l'appartement du premier étage. Les frais de réfection se sont montés à 1609 fr. 30 et l'achat du mobilier à 5374 fr. 55.

Le bureau de Delémont a été pris en charge par le président et l'ADIJ lui verse une contribution équitable aux frais de location et d'entretien.

### 4.11. Bibliographie jurassienne

Ce service fonctionne à la satisfaction de ceux qui font appel à lui.

### 4.12. Bulletin

Le bulletin a paru douze fois par an et sa collection annuelle représente un volume de 312 pages offert gratuitement à nos membres et payé 10 fr. par nos abonnés.

La matière du bulletin est variée. Elle traite essentiellement de questions qui touchent notre économie et l'aménagement du territoire. Pour le numéro de Noël, nous avons publié une excellente relation de M. Virgile Moine, ancien conseiller d'Etat et membre de notre comité, sur son voyage en URSS en 1968.

La parution régulière du bulletin n'est possible que grâce à l'appui financier que nous apportent les entreprises industrielles et commerciales du Jura, la Seva, la Foire de Bâle, et d'autres encore. Nous les en remercions vivement et souhaitons qu'elles continuent de nous aider et même qu'elles fassent encore un effort supplémentaire.

### 4.13. Mémento

L'édition 1969 du Mémento des autorités fédérales, cantonales et jurassiennes est sorti de presse. Nous avons le plaisir de constater qu'il est toujours bien apprécié, mais que, pour les écoles, il est livré un peu trop tard. Nous nous efforcerons de corriger cet inconvénient.

## 5. Activité des commissions

### 5.1. Commission agricole

*Président : M. Ernest Lœffel, ingénieur agronome, La Neuveville*
*Secrétaire : M. Marcel Ogi, expert agricole, Delémont*

La Commission agricole s'est réunie quatre fois. Le bureau restreint a eu de nombreuses séances. Lors d'une séance, M. H. Cuttat, directeur à Courtemelon, a présenté un exposé fort complet sur la formation professionnelle des agriculteurs. Il a été contrôlé 23 conférences et 18 journées de cours divers ; la commission a participé partiellement à la préparation et à l'organisation de ces conférences et cours.

Des diplômes pour ouvriers agricoles ayant servi le même patron pendant plus de dix ans ont été délivrés à vingt-six lauréats, suivant liste ci-après :

| | Années | Employeurs |
|---|---|---|
| Marchand Alphonse | 43 | Faigaux Adrien, Loveresse |
| Götschy Otto | 43 | Imhof Adolf, Laufon |
| Oesch Fritz | 39 | Commune du Peuchapatte |
| Kaser Johann | 35 | Commune du Peuchapatte |
| Dick Christian | 34 | Famille Nicoulin, Rocourt |
| Schütz Léon | 33 | Fam. Garessus-Petignat, La Caquerelle |
| Amstutz Werner | 30 | Bourgeoisie de Saicourt |
| Wyss Jean | 27 | Gerber Walter, La Vauche, Reconvilier |
| Aebi Arthur | 25 | Bourgeoisie de Villeret |
| Gasser Christian | 22 | Neuenschwander Pierre, Cerneux-Renard, Moutier |
| Gerber Daniel | 21 | Gerber Peter, Mont-du-Droit, Tramelan |

| | | |
|---|---|---|
| Belat Joseph | 20 | Bourgeoisie de Romont |
| Bosset Emile | 20 | Carrel-Droz Théodore, Les Planches, Diesse |
| Grossenbacher Fritz | 17 | Grossenbacher Maurice, Loveresse |
| Zeltner Fritz | 16 | Bühler Hermann, Les Convers, Renan |
| Kaufmann Walter | 15 | Bourgeoisie d'Orvin |
| Von Kaenel Willy | 14 | Geiser Pierre, Belfond, Tavannes |
| Leisi André | 12 | Amstutz Willy, Loveresse |
| Zbinden Ernest | 12 | Knuchel Ernest, Malleray |
| Rérat Emile | 12 | Laville Jules, Chevenez |
| Zbinden Werner | 12 | Gerber Samuel, Beroie, Bellelay |
| Bögli Jacob | 11 | Bögli Paul, Sur-le-Rocher, Souboz |
| Fleury Claude | 11 | Gerber-Egli Christian, Corcelles |
| Salzmann Hans | 11 | Bourgeoisie de Vauffelin, Bergerie de l'Envers |
| Zahn Hans | 11 | Syndicat de l'élevage du cheval de Thoune, Combe-du-Pélu, La Ferrière |
| Nobs Rosa | 10 | Röthlisberger Ulrich, Reconvilier |

Rien à signaler concernant l'effectif des membres qui se compose de vingt-six personnes.

Tous les groupes qui participaient à l'organisation de la Quinzaine jurassienne à Berne ont été constitués. Certains avaient déjà élaboré un très grand nombre de clichés qui avaient déjà fait l'objet d'un tri.

Comme pour les années précédentes, un programme varié a été élaboré pour 1969, en collaboration avec les sociétés affiliées.

La Commission agricole s'intéresse à tous les problèmes qui touchent l'agriculture, ce qui nous donne un champ d'activité toujours plus varié.

### 5.2. Commission pour la formation professionnelle

*Président : M. Roger Schindelholz, Delémont*
*Secrétaire : M. Roger Jardin, Delémont*

Notre commission, composée de quatorze membres, s'est réunie une fois pour mettre sur pied la manifestation des apprentis méritants, activité principale de la Commission pour la formation professionnelle.

Cette manifestation, douzième du nom, eut lieu à Courgenay le vendredi 21 juin ; l'innovation qui consistait à fixer cette cérémonie un vendredi en fin d'après-midi fut couronnée de succès puisqu'un nombreux public assista à cette toujours très sympathique manifestation, rehaussée par la présence de M. Simon Kohler, directeur de l'Instruction publique du canton.

La liste des lauréats et les textes des allocutions ainsi que les noms des personnalités présentes furent publiés dans le bulletin de l'ADIJ du mois de juillet 1968. Rappelons que les orateurs étaient M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, M. Alain Savignat, chef du personnel de la Manufacture F.-J. Burrus & Cie à Boncourt, et le président de la commission.

## STATISTIQUES

**Nombre de lauréats pendant douze ans**

| | |
|---|---|
| 1957 : | 12 lauréats |
| 1958 : | 20 lauréats |
| 1959 : | 22 lauréats |
| 1960 : | 26 lauréats |
| 1961 : | 25 lauréats |
| 1962 : | 25 lauréats |
| 1963 : | 25 lauréats |
| 1964 : | 28 lauréats |
| 1965 : | 30 lauréats |
| 1966 : | 31 lauréats |
| 1967 : | 34 lauréats |
| 1968 : | 37 lauréats |
| Total : | 315 lauréats |

**Répartition par district**

| | |
|---|---|
| Laufon : | 26 lauréats |
| Porrentruy : | 38 lauréats |
| Delémont : | 66 lauréats |
| Franches-Montagnes : | 16 lauréats |
| Moutier : | 113 lauréats |
| Courtelary : | 49 lauréats |
| La Neuveville : | 4 lauréats |
| Bienne : | 3 lauréats |
| Total : | 315 lauréats |

**Classement par professions**

| | |
|---|---|
| Employé (es) de bureau | 54 |
| Acheveurs de boîtes | 2 |
| Boulangers-pâtissiers | 9 |
| Bouchers-charcutiers | 11 |
| Coiffeuses | 12 |
| Coiffeurs | 2 |
| Compositeurs typographes | 4 |
| Conducteurs typographes | 2 |
| Couturières | 7 |
| Coupeurs en chaussures | 2 |
| Décolleteurs | 13 |
| Dessinateurs en bâtiment | 13 |
| Dessinateurs en génie civil | 12 |
| Dessinateurs sur machines | 18 |
| Droguiste | 1 |
| Electricien sur autos | 1 |
| Employé de laboratoire | 1 |
| Etalagiste décoratrice | 1 |
| Forgerons | 2 |
| Forestier-bûcheron | 1 |
| Horlogers praticiens | 4 |
| Horlogers rhabilleurs | 5 |
| Maçons | 5 |
| Maréchal-forgeron | 1 |
| Marbrier | 1 |
| Mécaniciens ajusteurs | 14 |
| Mécaniciens de précision | 31 |
| Mécaniciens électriciens | 2 |
| Mécaniciens faiseurs d'étampes | 3 |
| Mécaniciens outilleurs | 6 |
| Mécaniciens sur autos | 6 |
| Menuisiers ébénistes | 8 |
| Menuisier modeleur | 1 |
| Micromécanicien | 1 |
| Modeleur sur chaussures | 1 |
| Monteurs électriciens | 13 |
| Monteur en chauffage central | 1 |
| Monteurs d'app. électroniques | 2 |
| Outilleur d'horlogerie | 1 |
| Papetier | 1 |
| Peintres | 3 |
| Piqueuse en chaussures | 1 |
| Remonteurs horlogers complets | 2 |
| Radio-électriciens | 13 |
| Serruriers de construction | 3 |
| Tourneur de boîtes or | 1 |
| Tourneur de boîtes | 1 |
| Vendeuses et vendeurs | 16 |
| Total : | 315 |

**Statistique des récompenses choisies**

| | | |
|---|---|---|
| **Livres** (108 lauréats) | dictionnaires | 24 |
| | ouvrages techniques | 47 |
| | ouvrages classiques | 15 |

Le journal
que vous
devez lire...

# LE DÉMOCRATE

Quotidien
jurassien
du matin

... et pour
tous vos
imprimés
une bonne
adresse :

**Imprimerie du Démocrate**

Delémont

1467

Société Jurassienne de

# Matériaux de Construction SA

**Delémont**

Tél. (066) 2 12 91

**Programme de fabrication**

| | | |
|---|---|---|
| Tuyaux en béton | Briques creuses en ciment «JURAMAT» | Eléments de façades en béton |
| Pierres artificielles | Parapets de balcon | Escaliers |
| | Articles de jardin | |

1454

# LA JURASSIENNE

Caisse d'assurance maladie

créée par l'ADIJ, reconnue par la Confédération

est ouverte à tous les Jurassiens

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET D'HOSPITALISATION
INDEMNITÉS AU DÉCÈS — ASSURANCE-TUBERCULOSE
SOINS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
ASSURANCE-MATERNITÉ — ASSURANCE COLLECTIVE

Présidence : **Delémont,** avenue de la Gare 46, tél. (066) 2 15 13

Administration : **Cortébert,** tél. (032) 97 14 44

1466

| | | |
|---|---|---|
| | voyages, aventures | 12 |
| | romans modernes | 8 |
| | histoire | 2 |
| **Disques** (27 lauréats) | musique classique | 13 |
| | jazz | 10 |
| | chansons, opérettes | 4 |
| **Outillage professionnel** | menuiserie | 3 |
| (51 lauréats) | coiffure | 10 |
| | électricité | 11 |
| | dessin | 16 |
| | horlogerie | 7 |
| | de mesure | 3 |
| | boulangerie | 1 |
| **Appareils photographiques** | | 17 |
| **Montres et réveils** | | 92 |
| **Articles ménagers** | | 13 |
| **Divers** (7 lauréats) | tourne-disques | 1 |
| | microphone | 1 |
| | règles à calcul | 2 |
| | boussole | 1 |
| | cendrier | 1 |
| | gants coureur auto | 1 |

### 5.3. Commission pour la protection de la nature

*Président : M. J.-Cl. Bouvier, Courgenay*
*Secrétaire : M. F. Guenat, Porrentruy*

Durant 1968, notre commission a eu le privilège d'accueillir trois nouveaux membres, à savoir : MM. Donis, ingénieur agronome, Delémont ; Schild, ancien conservateur des forêts et délégué de l'Inspectorat de la protection de la nature du canton, Bellmund ; Froidevaux, instituteur, Les Emibois.

Tout au long de l'année écoulée, notre commission a développé ses activités dans les trois directions suivantes, dont nous ne retenons ici que les faits marquants :

**Création et aménagement de réserves naturelles**

Le Conseil municipal de Tramelan a donné un premier accord pour une mise sous protection de la tourbière de la Chaux, de l'étang de la Marnière près des Reussilles et de la tourbière des Ronds-de-Seignes à la Montagne-de-Droit.

Après plusieurs entrevues et spécialement après la séance du 30 janvier 1969, les communes de Saignelégier et du Bémont sont prêtes à accepter les conditions de mise sous protection de l'étang des Royes. L'Inspectorat de la protection de la nature prépare l'arrêté qui sera soumis au Conseil-exécutif.

Pour le biotope marécageux dans le secteur des Rondez à Delémont (projet de réserve de la Société protectrice des oiseaux de Delémont et environs), il semble préférable d'attendre les résultats de l'étude géologique en cours.

En corrélation avec les recherches d'hydrobiologie exécutées en 1968 dans le Doubs, certains biotopes particulièrement sensibles sont étudiés en vue d'une protection ou d'un aménagement plus poussé. Pro Doubs s'en occupe activement, comme aussi des nombreux problèmes soulevés par la mise sous protection de cette vaste région.

L'extension d'une zone-tampon sur le versant sud du Chasseral est envisagée par la Société de développement du plateau de Diesse.

**Coordination des efforts pour la protection de la nature**

Il faut synchroniser les efforts, le plus souvent dispersés, des groupements s'intéressant à la protection de la nature, afin d'arriver à quelque chose de valable pour l'ensemble du Jura. Nous avons collaboré à de nombreuses confrontations, séances ou conférences avec des commissions, sociétés, associations (Association des chasseurs, Société de développement du plateau de Diesse, Commission pour l'aménagement du territoire, etc.). Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte ici pour saluer la création de l'Association pour la protection de la nature de la vallée de Delémont, dont la présidence est assumée par M. Vincent Airoldi, garde-chasse à Delémont.

**Utilisation des réserves naturelles (en particulier pour l'enseignement)**

Il est normal que les réserves naturelles soient mises à la disposition du public, mais il est indispensable que ce dernier sache les utiliser. Les réserves doivent être utilisées en premier lieu comme de vastes laboratoires pour l'enseignement à tous les degrés. Il y a toutefois des règles à respecter pour éviter une destruction irrémédiable et pour que l'enseignement soit rentable. Premièrement, une documentation scientifique doit être mise à disposition. C'est pourquoi la commission a établi le projet de publication d'un répertoire général sur la « Nature du Jura bernois », sous forme de fiches A 5, qui pourrait être publié et ajusté par étapes durant ces prochaines années. La Direction de l'instruction publique soutient cette idée, mais toutes les modalités ne sont pas encore définies exactement. Le comité de l'ADIJ, dans sa séance du 21 novembre 1968, a décidé que cette dernière prendrait en charge la première étape de la publication. Actuellement une trentaine de fiches de l'« Inventaire des plantes supérieures » du Dr Krähenbühl sont sous presse. Le solde de cet inventaire, ainsi qu'une dizaine de fiches sur les arbres protégés (préparées par M. Treu) sont prêtes à être imprimées.

### 5.4. Commission sociale

*Président : M. Willy Sunier*
*Secrétaire : Mme Th. Schwob*

La commission a siégé deux fois au cours de l'année pour arrêter son programme de travail, prendre connaissance des affaires en cours, examiner une demande de la Direction cantonale des œuvres sociales et entendre Mlle Pierrette Vuilleumier, de Tavannes, exposer les conclusions de l'enquête qu'elle a conduite dans le district de Moutier sur l'évaluation de l'équipement social, les ressources et les besoins de cette région.

La Direction des œuvres sociales demande à la commission de :

— déterminer l'effectif des débiles mentaux pratiquement éducables ;
— dresser un état des institutions existantes dans le Jura pour ces débiles mentaux ;
— évaluer les besoins en places dans les écoles spéciales externats ou internats.

Cette enquête sera faite en 1969.

Mlle Pierrette Vuilleumier a présenté un travail de diplôme extrêmement fouillé, instructif, aux conclusions sérieusement étudiées. L'évaluation des besoins a été faite de la petite enfance à la vieillesse. Elle a été étendue à la lutte antialcoolique, à l'assistance des communes et à la prévention sociale.

L'équipement social d'un district est d'abord une affaire de prise de conscience, écrit Mlle Vuilleumier, qui insiste sur la nécessité d'une information objective, propre à déclencher des mouvements d'opinion, qui serait à la base d'un développement social et harmonieux de la région.

C'est dans l'esprit de cette enquête que le travail de la Commission sociale sera poursuivi les années prochaines.

### 5.5. Commission pour la sauvegarde du patrimoine jurassien

*Président : M. Jean Christe, instituteur, Courrendlin*
*Secrétaire : M. Etienne Chavanne, architecte, Moutier*

Depuis le partage des tâches entre la Commission pour l'aménagement du territoire et l'ancienne Commission d'urbanisme et de protection des sites, le travail de la nouvelle Commission de sauvegarde du patrimoine jurassien a pris une autre tournure. Ses efforts se sont concentrés davantage sur les projets de bâtisse et la sauvegarde effective des témoins du passé.

C'est ainsi que nous avons été appelés à nous prononcer dans de nombreux cas où le site était mis en danger par les projets de construction présentés. Il en a été ainsi notamment à Montfaucon, où avait été déposé un projet type de maison dite jurassienne. Si l'architecture en elle-même pouvait être acceptée dans une certaine implantation, il n'en est pas moins vrai qu'un blanc-seing pour l'érection de telles maisons ne peut être donné sans autre ; il faut examiner les alentours de la construction et le cadre de l'implantation. A Porrentruy, nous avons dû intervenir par deux fois, nous opposant à la construction d'une maison-tour dans le quartier de Lorette et d'un silo à céréales aux alentours de la gare à l'entrée du vallon du Pont-d'Able. Ici aussi, seule la protection du site a été envisagée. A Saint-Ursanne, on ne voulait édifier rien moins qu'un immense camping, en bordure du Doubs, à l'entrée de la ville. Inutile de dire qu'une telle hérésie ne pouvait être admise. Nous remercions les autorités communales qui nous ont avisés et nous ont soutenus dans nos efforts.

Nous avons eu également à nous occuper d'une demande de Tavannes en faveur de la réfection de son Hôtel de Ville et de la commune

de Montenol pour les travaux de réparations de sa petite chapelle. Dans les deux cas, nous avons pu obtenir du comité central un subside bienvenu. Tous les préparatifs étaient faits pour que notre commission puisse faire bonne figure lors de la Quinzaine jurassienne de Berne en 1969. Ce travail n'a pas été inutile, puisqu'il nous a permis de faire une sorte d'inventaire de nos richesses historiques. Compte tenu de ce recensement, nous avons jugé utile d'adresser à toutes les communes et paroisses du Jura une circulaire les invitant à ne pas se débarrasser des objets historiques en leur possession. Cet appel a été entendu partout et nous nous permettons de remercier toutes les autorités qui en ont pris acte et d'une façon ou d'une autre en ont donné connaissance à leurs administrés. Disons pour terminer que notre commission a même eu les honneurs de la TV sur le même sujet. Depuis lors, de nombreuses demandes de renseignements nous sont déjà parvenues et seront traitées au cours de 1969.

### 5.6. Commission pour l'aménagement du territoire

*Président : M. Marcel Faivre, architecte, Porrentruy*
*Secrétaire : M. Charles Frund, inspecteur des forêts, Porrentruy*

Pour sa deuxième année d'existence, notre commission fut fortement mise à contribution. Plus de cinquante séances de travail en commun, de nombreuses conférences, interventions, une volumineuse correspondance, des rapports de toutes sortes témoignent de la nécessité toujours plus reconnue de l'action entreprise.

Sur le plan cantonal, l'entrée en fonctions effective de M. Albisetti à la direction de l'Office cantonal d'aménagement l'été passé a permis de fixer certaines lignes de conduite et un principe de collaboration qui pourra devenir fructueux dès que cet office aura passé le cap de son organisation initiale et qu'il aura acquis audience de fait auprès de toutes les directions et des sphères administratives cantonales principales. Il est à souhaiter que le budget de cet office soit renforcé afin d'augmenter son efficacité. Comme pour nous, le dévouement, les compétences ne sont pas tout ; il faut aussi un minimum de moyens financiers pour réussir. Ce n'est pas l'ADIJ qui peut supporter à elle seule la charge des projets prêts à se réaliser dans le Jura.

Parmi les grandes tâches auxquelles notre commission s'est attelée, citons l'enquête de la région du Doubs. Les premiers rapports du Centre de recherche en anthropologie régionale de l'Université de Genève (CRAR) nous sont parvenus. Ils sont passionnants.

Les recherches hydro-biologiques du Doubs ont été retardées par le temps mouillé de l'été passé. Cependant, les analyses faites donnent déjà une image globale dont il est possible de tirer quelques conclusions relatives à l'aménagement régional.

Nous aimerions souligner l'aide que M. Liechti nous apporte dans le cadre de l'étude hydrologique du Doubs. Grâce à lui, cette région est quadrillée d'appareils de mesures qui donneront dans quelques années des données très précises sur le bilan des eaux du bassin. M. Liechi collabore avec M. le professeur Gygax, de Berne.

Il faudra, bien sûr, revenir sur ces travaux de recherche. Cela se fera de deux manières. La première sera la publication de résumés dans le bulletin de l'ADIJ. La deuxième sera un nouveau stage que l'Université populaire jurassienne a bien voulu organiser. Il nous permettra de faire commenter par quelques-uns des chercheurs responsables de l'enquête du Doubs l'essentiel des premiers résultats.

Parmi les travaux livrés, nous avons particulièrement apprécié la série des pyramides des âges avec les bilans migratoires directement issus de la calculatrice électronique du CERN. Ces documents ont d'ailleurs fait l'admiration de plusieurs spécialistes et praticiens qui savent combien ce travail fait par une machine permet d'économiser de temps humain précieux en matière d'analyse démographique.

La typologie des communes du Jura et des régions cantonales constitue une série de documents tout aussi utiles sur notre région. Il est déjà question de pratiquer cette méthode nouvelle pour l'analyse d'autres zones.

Pour clore ce chapitre, nous formons le vœu que l'ensemble du programme de recherche reçoive toute l'attention des autorités responsables afin qu'il se réalise dans un bref délai et sans amputation.

* * *

Une autre importante préoccupation de la commission fut de créer des syndicats de communes pour l'élaboration et l'application des plans d'aménagement. Cela nous paraît aussi urgent qu'indispensable pour le développement harmonieux de nos régions. On s'aperçoit enfin que la planification locale conduit à des erreurs ou des insuffisances graves lorsqu'elle n'est pas intégrée dans un ensemble régional. Nous constatons également que, souvent, les communes qui disposent d'un plan d'aménagement ou de quelque chose de tel se refusent à participer au groupement régional. Cela est compréhensible quand elles ont payé bien cher pour une étude qui ne donne pas entière satisfaction. Le plan régional permet d'abaisser sensiblement le coût du plan local, qui en est le seul support valable et légal.

A ce point de vue, il semble que la politique du Groupe d'aménagement régional de Berne s'aligne sur celle du nouvel Office cantonal d'aménagement. Nos démarches en seront facilitées.

Quatre syndicats régionaux sont en formation. Celui du Doubs, des Franches-Montagnes, du plateau de Diesse et de l'Ajoie. Nos actions se poursuivent dans les autres régions jurassiennes, sauf dans le Laufonais qui fait déjà l'objet d'une organisation inntercantonale. L'information générale est assurée par cinq membres de la commission qui se partagent les thèmes en fonction de leurs connaissances techniques et professionnelles. Ces conférences sont généralement très appréciées du public. Elles permettent aussi, par une discussion générale, d'approfondir les problèmes régionaux posés à l'aménagement. Il est bien évident que ces soirées ne suffisent pas à assurer la réalisation des associations. De nombreux contacts sont nécessaires avec les responsables : préfets, maires, présidents de commissions, conseils communaux, autorités diverses, etc. D'autre part, il arrive souvent que des cas précis,

urgents, nous soient soumis, pour lesquels nous essayons de trouver les meilleures solutions.

Cette expérience nous démontre régulièrement combien les communes ont besoin de conseils techniques dans le domaine de l'aménagement. Nous sommes persuadés aussi qu'un organisme consultatif régional plus disponible et mieux équipé éviterait beaucoup de situations malheureuses dans le domaine des projets de construction. Enfin il est à espérer que dans les mois prochains, d'entente avec les autorités communales, il nous sera possible de faire des propositions attendues pour les restructures nécessaires.

* * *

Outre ce travail d'information, il appartient à la commission de se tenir au courant de l'évolution des idées, des expériences et de les rapporter au niveau jurassien. Dans cette perspective, des échanges d'information ont lieu au cours de séances tenues une fois par semaine ou plus. Nous entretenons également d'excellentes et fructueuses relations avec les Commissions de la protection de la nature, de la protection des sites, des affaires communales, où l'échange de membres et rapporteurs est réciproque.

Des réunions régulières du groupe romand de l'Association suisse pour l'aménagement national auxquelles nous participons activement depuis peu nous permettent d'échanger d'utiles expériences et de contribuer ainsi à l'édification d'une conception plus cohérente de l'aménagement en Suisse. Nous sommes souvent invités à l'étranger. Le président de notre commission a participé cette année au congrès de Royaumont, où ses suggestions ont été particulièrement écoutées.

M. Bouvier a participé professionnellement à un stage d'écologie en Bretagne. M. Cuttat a dirigé des recherches très intéressantes sur l'agriculture aux Franches-Montagnes. M. Frund participe à des séminaires à Zurich.

On pourrait faire plus encore sur plusieurs plans, mais notre dévouement a des limites qui sont d'ordre temporel et financier. Nous espérons que grâce à l'énergique et intelligente action de M. Albisetti il sera possible d'améliorer les relations pratiques avec les autorités cantonales et de renforcer les structures jurassiennes d'aménagement.

Enfin, l'année passée, dans son ensemble, fut réjouissante et pleine d'activité. Quelque chose se fait dans le Jura, mais l'aménagement n'est pas une action à effet immédiat.

C'est d'abord les esprits qui doivent concevoir à tous les niveaux. Nous essayons, dans la mesure de nos moyens, d'informer, de suggérer et de convaincre quand cela est possible.

Nous venons d'apprendre avec un très vif intérêt que le Fonds national pour la recherche scientifique vient d'accepter le projet de recherches sur la région du Doubs. C'est la conclusion la plus réjouissante que nous pouvons apporter à ce rapport annuel. Des années d'efforts sont récompensées et cela fixe maintenant pour une part notre programme d'activité pour trois ans au moins, car il s'agira de tirer le plus possible de ce que ces travaux peuvent apporter d'utile au Jura.

# Nos bons hôtels du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis**

| | | |
|---|---|---|
| **BONCOURT** | HOTEL A LA LOCOMOTIVE<br>Salles pour sociétés - Confort | (L. Gatherat)<br>**(066) 7 56 63** |
| **COURCHAVON** | HOTEL DES TROIS POISSONS<br>Relais gastronomique | (Mme Lehmann)<br>**(066) 6 14 78** |
| **COURGENAY** | RESTAURANT LA DILIGENCE<br>Sa cuisine française | (Jean Cœudevez)<br>**(066) 7 11 65** |
| **MOUTIER** | HOTEL SUISSE<br>Rénové, grandes salles | (Famille M. Brioschi-Bassi)<br>**(032) 93 10 37** |
| **LA NEUVEVILLE** | HOTEL J.-J. ROUSSEAU<br>Relais gastronomique au bord du lac<br>Mariage, salles pour banquets | (Jean Marty)<br>**(038) 7 94 55** |
| **PORRENTRUY** | HOTEL DU CHEVAL-BLANC<br>Rénové, confort, salles | (C. Sigrist)<br>**(066) 6 11 41** |
| **PORRENTRUY** | HOTEL TERMINUS<br>Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - Lift<br>Rest. français - Bar - Salle de conférence | (R. Rey)<br>**(066) 6 33 71** |
| **SAIGNELÉGIER** | HOTEL BELLEVUE<br>3 salles pour noces et sociétés (constr. 1968)<br>40 chambres avec eau courante, douche, bains, radio et télévision | (Hugo Marini)<br>**(039) 4 56 20** |
| **SAINT-IMIER** | HOTEL DES XIII CANTONS<br>Relais gastronomique du Jura | (C. M. Zandonella)<br>**(039) 4 15 46** |
| **SAINT-URSANNE** | HOTEL DU BŒUF | (V. Waser) et (F. Jacot)<br>**(066) 5 31 49** |
| **SAINT-URSANNE** | HOTEL DE LA COURONNE<br>(Chez Raoul)<br>Relais gastronomique du Doubs | (Raoul aMarca)<br>**(066) 5 31 67** |
| **UNDERVELIER**<br>1460 | HOTEL DES GALERIES DU PICHOUX | (M. Juillerat-Humair)<br>**(066) 3 77 77** |

182/B

# Loterie - SEVA

# 1 x 100'000

# 12 autos VW

5 VW 1300 5 VW 1500 Sport
2 VW 1600

# 1 x 5'000

# 5 x 2'000

# Tirage 29 avril

1464

## 5.7. Commission jurassienne du tourisme pédestre

*Président : M. O. Stalder, La Neuveville*
*Secrétaire : M. J. Aegerter, La Neuveville*

### A. BALISAGE

1. **Contrôle des anciens itinéraires, réparations et compléments**

| | Indicateurs |
|---|---|
| **Ajoie** | |
| 4 itinéraires contrôlés | 4 |
| **Laufon** | |
| 5 itinéraires contrôlés | — |
| **Delémont** | |
| 15 itinéraires contrôlés | — |
| **Raimeux** | |
| 18 itinéraires contrôlés partiellement | — |
| **Moron** | |
| 7 itinéraires contrôlés | 6 |
| **Montoz** | |
| 5 itinéraires contrôlés | 8 |
| **Franches-Montagnes-Nord** | |
| 2 itinéraires contrôlés | — |
| **Franches-Montagnes-Centre** | |
| 4 itinéraires contrôlés | 47 |
| **Franches-Montagnes-Sud** | |
| 5 itinéraires contrôlés (2 partiellement) | 15 |
| **Chasseral** | |
| 11 itinéraires contrôlés | 127 |
| Total | 207 |

La valeur de ce matériel représente un montant de 3898 fr. 10, sans le matériel de fixation, les poteaux et les marques intermédiaires.

2. **Nouveaux itinéraires balisés en 1968**

| | Km. | Indicateurs |
|---|---|---|
| **Ajoie** | | |
| N° 7 : Porrentruy - Courgenay - Les Rangiers | 14,3 | 15 |
| **Moron** | | |
| N° 6 : Roches - Hautes Roches - Montagne de Moutier | 6,1 | 13 |
| N° 18 : Reconvilier - Montagne de Saules - Le Pichoux | 7,9 | 23 |
| **Montoz** | | |
| N° 10 : Malleray - Bévilard - Métairie de Bévilard | 4,6 | 12 |
| **Chasseral** | | |
| Chemins de promenades autour de La Neuveville (payé par la Société de développement de La Neuveville) | 32,5 | 39 |
| Total | 65,4 | 102 |

Cela représente un montant de 2420 fr. 10, sans le matériel de fixation, les poteaux et les balises intermédiaires.

### B. PRÉPARATION DES COMMANDES

**Itinéraires dont le matériel a été commandé en vue du balisage en 1969**

**Ajoie**
Porrentruy - Sur-le-Mont - Montignez - Boncourt

**Franches-Montagnes-Sud**
N° 20 : Sonceboz - Le Jean-Brenin - Tramelan (déjà relevé en 1967)

**Moron**
Choindez - Vellerat - Montagne de Moutier

### C. TABLEAUX D'ORIENTATION

Mise en travail des tableaux d'orientation de La Neuveville et de Moutier.

### D. GUIDES TOURISTIQUES

a) Le guide de la région de Moutier - Raimeux - Moron est en travail (Denis Moine).
b) La version française du guide des Franches-Montagnes est à l'impression ; parution probable : printemps 1969.
c) Le guide de Chasseral est en travail (2e édition).

### E. CONSTRUCTION DE CHEMINS

Amélioration de l'itinéraire N° 8 : Bienne - La Neuveville (bétonnage d'escaliers sur une longueur d'environ 100 m.) par les services de la ville de Bienne.

### F. COURSES ORGANISÉES

En date du 20 octobre, 180 personnes conduites par MM. Studer et Tschanz ont suivi l'itinéraire Glovelier - Moébrai - La Caquerelle - Les Malettes - Montgremay - Outremont - Saint-Ursanne.

### G. PLANS ROUTIERS

De nouveaux plans routiers, adaptés aux conditions actuelles, ont été élaborés pour les districts de :
Raimeux - Moron/Montagne de Moutier - Montoz/Graitery.
Un nouveau plan routier du district d'Ajoie est à l'étude.

## 5.8. Commission routière jurassienne

*Président : M. Tièche, Reconvilier*
*Secrétaire : M. Siegenthaler, Delémont*

Il semble, pour celui qui suit de près le problème de l'aménagement routier du Jura, que 1968 marque un début de changement dans la politique suivie par le canton depuis de trop nombreuses années.

Remarquons tout d'abord que de nombreuses interventions ont été faites par nos représentants politiques, tant au Parlement fédéral que cantonal, en faveur des routes du Jura. Citons-en les principales ayant trait **au réseau de base** préconisé par la CRJ :

1. Intégration de la route Boncourt - Porrentruy - Delémont - Moutier - Oensingen dans le réseau des routes nationales (Transjurane).
2. Aménagement de la route Bienne - Sonceboz (Taubenloch).
3. Suppression du passage à niveau de Bévilard (route Sonceboz - Moutier).

En outre, il apparaît de plus en plus clairement que seule une planification à long terme, conçue selon les critères les plus modernes en la matière, doive être envisagée. **Cette planification, tant technique que financière, semble être maintenant admise également par le gouvernement.**

Sur le plan des réalisations, à part les travaux d'entretien courants, il faut signaler le début des travaux d'aménagement de la route du Taubenloch. Cette dernière comprendra deux tracés à deux pistes chacun, dont le premier sera constitué par la route existante améliorée (nouveaux tunnels et pont) et le second par une nouvelle route, rive droite de la Suze depuis La Reuchenette à Bienne.

Le problème du financement des travaux n'est pas encore résolu, et il reste à espérer que ce travail se réalisera le plus rapidement possible, en tenant compte des impératifs de la situation actuelle et future.

Le gouvernement est également maintenant conscient de l'importance de la liaison nord-sud du canton, c'est-à-dire Thoune - Berne - Bienne - Moutier - Boncourt, et a décidé d'y porter tout son effort.

Les objectifs de la CRJ publiés en son temps sont encore loin d'être atteints. Il faudra encore de la patience, de la persévérance et de la clairvoyance. On peut toutefois affirmer que notre politique commence à porter ses fruits et nous en sommes heureux. L'horizon apparaît à ce jour un peu plus clair et engageant qu'à fin 1967.

## 6. Conclusion

Grâce au dévouement, à la compétence et à l'initiative d'une équipe de collaborateurs jeunes et actifs au sein du comité et de plusieurs de nos commissions, l'ADIJ a fourni en 1968 un travail considérable dont le rapport annuel très condensé ne donne qu'un reflet assez terne. Nous leur exprimons ici notre reconnaissance en les assurant que nous ne sommes pas près de nous essouffler.

Mais nous exprimons aussi notre profonde gratitude à tous ceux qui, avec désintéressement, soutiennent nos efforts et nous appuient dans nos démarches. Nos deux conseillers d'Etat jurassiens, MM. Henri Huber, président du gouvernement, et Simon Kohler, directeur de l'Instruction publique, sont au premier rang de nos supporters et jamais nous ne faisons appel en vain à leurs conseils et à leur collaboration. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Au nom du comité,

le secrétaire : Hubert BOILLAT

le président : René STEINER

# III. Comptes 1968

## 1. Extrait du compte de pertes et profits

| | Recettes Fr. | Dépenses Fr. |
|---|---|---|
| Administration | 1 812.90 | 42 260.30 |
| Cotisations | 22 332.10 | |
| Bulletin | 17 584.85 | 26 370.50 |
| Produit des titres et dépôts | 6 056.80 | |
| Produits de la Seva | 41 160.— | |
| Subventions | 13 900.— | 26 242.50 |
| Commissions | | 12 888.10 |
| Commission d'aménagement du territoire | 23 412.90 | 34 817.75 |
| Immeuble, déficit du compte d'exploitation | | 10 439.95 |
| Immeuble, augmentation de la valeur comptable | 17 500.— | |
| Amortissement | | 1 571.70 |
| **Excédent de dépenses** | 10 831.25 | |
| | 154 590.80 | 154 590.80 |

## 2. Bilan de clôture au 15 février 1969

| **Actifs** | | Actif Fr. | Passif Fr. |
|---|---|---|---|
| Caisse | | —.— | |
| C.c.p. 25 - 2086 | | 2 956.82 | |
| Titres | | 100 200.— | |
| Dépôts | | 88 744.45 | |
| Immeuble, valeur comptable | | 115 000.— | |
| Mobilier | | 3 500.— | |
| Fonds du sentier des gorges de Moutier | | 18 037.55 | |
| Fonds du cinéma | | 3 495.70 | |
| Fonds pour la sauvegarde du patrimoine jurassien | | 9 536.49 | |
| Fonds d'entretien du chemin d'Outremont | | 9 283.— | |
| **Passifs** | | | |
| Fonds du sentier des gorges de Moutier | | | 18 037.55 |
| Fonds du cinéma | | | 3 495.70 |
| Fonds pour la sauvegarde du patrimoine jurassien | | | 9 536.49 |
| Fonds d'entretien du chemin d'Outremont | | | 9 283.— |
| Fortune au 22 janvier 1968 | 321 232.52 | | |
| Déficit de l'exercice | 10 831.25 | | |
| **Fortune au 15 février 1969** | 310 401.27 | | 310 401.27 |
| | | 350 754.01 | 350 754.01 |

Courtedoux, le 15 février 1969.

Le caissier : R. DOMONT

Approuvé par le comité le 9 avril 1969.

Le président :
R. STEINER

Le secrétaire :
H. BOILLAT

### 3. Procès-verbal de vérification

Les soussignés ont procédé ce jour à la vérification des comptes de l'Association pour la défense des intérêts du Jura pour l'exercice 1968, qui leur ont été présentés par le caissier M. R. Domont.

Par pointage des différentes opérations, ils ont pu constater que la comptabilité est tenue correctement et que les comptes sont conformes aux pièces justificatives.

Nous proposons à l'assemblée générale l'acceptation des comptes avec décharge au caissier et remerciements pour sa bonne gestion.

Porrentruy, le 8 mars 1969.

Les vérificateurs de comptes :
Waldémar WÜST
Maurice PÉQUIGNOT
Alain DROZ

---

# Une analyse suisse du «défi américain»

Notre pays s'est toujours trouvé en présence de défis émanant de plus puissants que lui. Dans les temps actuels de bouleversements technico-économiques et sociaux, c'est pour nous une question d'existence que de nous intégrer à l'évolution face au « défi américain » et de nous y maintenir à l'avenir.

En ce qui concerne la Suisse, le numéro de février des « Monatsheften » publie un exposé réaliste de M. Eberhard Reinhardt, économiste et financier éprouvé, actuellement président de la direction du Crédit Suisse et ancien directeur de l'administration fédérale des Finances, article dont l'auteur se révèle un connaisseur et un investigateur expérimenté de nos lacunes par rapport aux Etats-Unis, en ce qui concerne la technologie, la recherche et la direction des entreprises. La lecture de cet article intitulé « Réflexions suscitées par le défi américain » est extrêmement stimulante et instructive, bien que quelques constatations puissent paraître quelque peu optimistes.

Nous ne devrions pas maintenir notre regard fixé sur les quelques domaines de la technique particulièrement connus du grand public, dans lesquels l'Amérique a une avance notoire sur l'Europe et où une course forcée de celle-ci pour la rattraper serait extrêmement coûteuse (recherche spatiale, technique de l'atome et cybernétique), alors que nous oublions les domaines où il ne peut être question d'une supériorité américaine, soit ceux de la chimie, des montres, des machines, des appareils, de la construction des bateaux et des automobiles. Le sens du commerce mondial et de l'économie réside justement dans le fait que chaque pays se spécialise dans la production des produits dont le rapport entre frais et rendement est le plus favorable. Ce n'est pas par hasard que notre pays, par exemple, s'en remet complètement à l'exportation pour l'industrie automobile, alors qu'il s'implante sur le marché mondial par les branches économiques où, grâce à sa main-d'œuvre consciencieuse et qualifiée, à sa richesse en capitaux et à la beauté de ses sites, il possède des avantages particuliers de production, comme c'est